# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



RESOLVE® Oxi-Action™ Colour Safe Fabric Stain Remover

# 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

: RESOLVE® Oxi-Action™ Colour Safe Fabric Stain Remover

Distribué par

 Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue. Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

(Transport)

Website: : http://www.rbnainfo.com

**Utilisation du produit** : Fabric Care

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of **USDOL** Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

SDS# : D8380533 Formulation # FF3157740

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

**Utilisations identifiées** 

Non disponible.

### 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Code # : FF3157740 D8380533 n° SDS : D8380533 **Date d'édition** : 8/11/2022 1/15

# 2. Identification des dangers

Mentions de danger

: Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Généralités

: Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter une protection oculaire.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage Élimination Éléments d'une étiquette complémentaire Non applicable.Non applicable.Aucun connu.

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) sodium carbonate	30 - 60 10 - 30	15630-89-4 497-19-8
chlorure de sodium Subtilisines	1 - 5 < 0.1	7647-14-5 9014-01-1

Le produit ne contient aucun ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Inhalation

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée

Code # : FF3157740 D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 2/15

### 4. Premiers soins

#### Contact avec la peau

peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

- : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les
- remettre.

#### Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

Inhalation

: Provoque de graves lésions des yeux.

: Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez,

de la gorge et des poumons.

Contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée.

Ingestion

: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur

larmoiement rougeur

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance

médicale pendant 48 heures.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 3/15

### 4. Premiers soins

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Movens d'extinction** 

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Ne pas respirer les poussières. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 4/15

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### Petit déversement

: Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Éviter la formation de poussière. Utiliser un aspirateur avec un filtre HEPA réduira la dispersion de la poussière. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

# 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Control

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Subtilisines	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2021).
	C: 0.00006 mg/m³, (measured as 100% pure
	crystalline enzyme)
	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).
	STEL: 0.00006 mg/m³ 60 minutes.
	NIOSH REL (États-Unis, 10/2020).
	STEL: 0.00006 mg/m³ 60 minutes.

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 5/15

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

#### Protection de la peau

#### **Protection des mains**

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

#### **Protection du corps**

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

# Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

#### **Protection respiratoire**

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

#### **Apparence**

État physique: Solide. [Poudre.]Couleur: Non disponible.Odeur: Non disponible.

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 6/15

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Seuil olfactif : Non disponible. pH : Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

: Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

: Non disponible.

d'ébullition

Point d'éclair : Non applicable. Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité : Non disponible. Limite supérieure/inférieure : Non applicable.

d'inflammabilité ou

d'explosivité

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur relative : Non applicable. Densité relative : Non disponible.

Solubilité Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Solubilité dans l'eau Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non disponible. : Non applicable.

Température d'auto-

inflammation

: Non applicable.

Température de décomposition

: Non disponible.

**Viscosité** Temps d'écoulement

Non applicable. : Non disponible.

(ISO 2431)

Caractéristiques des particules

Taille médiane des : Non disponible.

particules

Code #

# 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique. Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

: FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 **Date d'édition** : 8/11/2022 7/15

# 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	DL50 Cutané	Lapin	2001 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1034 mg/kg	-
sodium carbonate	DL50 Cutané	Souris - Femelle	2210 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2800 mg/kg	-
chlorure de sodium	DL50 Orale	Rat	3000 mg/kg	-
Subtilisines	DL50 Orale	Rat	1800 mg/kg	-

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Irritation/Corrosion**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
sodium carbonate	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	0.5 minutes 100 mg	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 mg	-
chlorure de sodium	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 mg	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	10 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
Subtilisines	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	3 mg	-

#### Conclusion/Résumé

Peau : Based on Calculation Method: Provoque une irritation de la peau.

Yeux : Based on Calculation Method: Provoque de graves lésions des yeux.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Mutagénicité**

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 8/15

## 11. Données toxicologiques

#### **Tératogénicité**

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux

: Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation

: Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez,

de la gorge et des poumons.

Contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée.

Ingestion

: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles

: Non disponible.

**Exposition de longue durée** 

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

**Effets différés possibles**: Non disponible.

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 9/15

# 11. Données toxicologiques

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Généralités

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

: L'exposition répétée ou prolongée à la poussière peut entraîner une irritation

respiratoire chronique.

Cancérogénicité

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)			Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Resolve Gold/Orionteen FF3157740_D8380533 (CAN)	2349.2	10439.1	N/A	N/A	N/A
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	1034	2001	N/A	N/A	N/A
sodium carbonate	2800	5000	N/A	N/A	N/A
chlorure de sodium	3000	N/A	N/A	N/A	N/A
Subtilisines	1800	N/A	N/A	N/A	N/A

# 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3)	Aiguë CE50 4.9 mg/l	Daphnie - Daphnia Pulex	48 heures
sodium carbonate	Aiguë CE50 242000 μg/l Eau douce	Algues - Navicula seminulum	96 heures
	Aiguë CL50 176000 µg/l Eau douce	Crustacés - Amphipoda	48 heures
	Aiguë CL50 265000 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 300000 µg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
chlorure de sodium	Aiguë CE50 2430000 μg/l Eau douce	Algues - Navicula seminulum	96 heures
	Aiguë CE50 52.64 mg/dm3 Eau douce	Algues - Scenedesmus quadricauda	72 heures
	Aiguë CE50 519.6 mg/l Eau douce	Crustacés - Cypris subglobosa	48 heures
	Aiguë CE50 4.96 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë Cl50 6.87 g/L Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 1000000 μg/l Eau douce Chronique CL10 781 mg/l Eau douce	Poisson - Morone saxatilis - Larve Crustacés - Hyalella azteca - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures 3 semaines

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 10/15

# 12. Données écologiques

•	•		
	Chronique NOEC 6 g/L Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 0.314 g/L Eau douce Chronique NOEC 100 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia pulex Poisson - Gambusia holbrooki -	21 jours 8 semaines
Subtilisines	Aiguë CE50 23.78 mg/l Eau douce	Adulte Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Persistance et dégradation

Non disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Subtilisines	-3.1	-	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

**Autres effets nocifs** 

: Aucun effet important ou danger critique connu.

#### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# 14. Informations relatives au transport

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 11/15

# 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

#### **Autres informations**

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

# Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air

**Pollutants (HAPs)** 

Clean Air Act Section 602 **Class I Substances** 

**Clean Air Act Section 602** 

**Class II Substances** 

**DEA List I Chemicals** (Precursor Chemicals)

**DEA List II Chemicals** 

(Essential Chemicals)

: Non inscrit

**SARA 302/304** 

Composition/information sur les ingrédients

**SARA 304 RQ** : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Code # : FF3157740 D8380533 n° SDS : D8380533 **Date d'édition** : 8/11/2022 12/15

# Informations sur la réglementation

Classification : IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

#### Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène(2:3) sodium carbonate Subtilisines		MATIÈRES SOLIDES COMBURANTES - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A POUSSIÈRES COMBUSTIBLES TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

#### Réglementations d'État

**Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: SODIUM SULFATE (SOLUTION)

**New York** : Aucun des composants n'est répertorié. **New Jersey** : Aucun des composants n'est répertorié.

**Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: SODIUM SULFATE (SOLUTION)

#### Californie prop. 65

ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Titanium dioxide, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

	risque significatif	Posologie maximum acceptable
Titanium dioxide	-	-

#### Éléments de l'étiquette

#### **CPSC**

Mention d'avertissement : ATTENTION

: PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Mentions de danger

Mesures de précaution : Conserver hors de la portée des enfants.

**CCCR** 

Mention d'avertissement : ATTENTION Mentions de danger : IRRITANT

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX.

Mesures de précaution : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Tenir hors de portée des enfants.

#### **Autres informations / Recommandations**

**Autres informations** : FIRST AID TREATMENT: Contains Sodium Percarbonate, Sodium Carbonate,

> Surfactants and Enzymes. If swallowed, rinse mouth and drink a glass of water. Call a Poison Control Centre or doctor immediately. DO NOT induce vomiting. If in eyes, immediately rinse with water. Remove any contact lenses and continue rinsing eyes for at least 15 minutes. If irritation persists, get medical attention. If on skin, rinse well with

water. If irritation develops, get medical attention.

Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu. Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.

: FF3157740\_D8380533 n° SDS Code # : D8380533 **Date d'édition** : 8/11/2022 13/15

#### 16. Autres informations

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** 



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité Non applicable

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition

Date de publication

précédente

: 11/09/2020

Version :

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 14/15

### 16. Autres informations

Élaborée par

: Reckitt Benckiser India Ltd Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FF3157740\_D8380533 n° SDS : D8380533 Date d'édition : 8/11/2022 15/15